

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université

www.univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

www.univ-ouargla.dz

Réf. n° : 07/CPU/UKMO/16 17

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE

18/04/2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit du mois d'avril à 14: 00', s'est tenue la réunion du Conseil Pédagogique de l'Université au siège du rectorat, sous la présidence de M. le recteur de l'université Pr. Med Tahar HALILAT. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, il a mis en exergue le contexte dans lequel s'inscrit ce CPU, qui vient juste avant la clôture de l'année universitaire 2016-2017. En rappelant les points inscrits à l'ordre du jour et qui portent sur :

- ✓ Etat d'avancement des cours (présentation de situation par doyens/directeurs) ;
- ✓ Calendrier fin d'année universitaire 2016-2017 ;
- ✓ Candidature au Master 2017-2018 ;
- ✓ Formation doctorale ;
- ✓ Divers.

1- **Pédagogie.** Après avoir accordé la parole aux doyens de facultés et directeurs d'instituts pour établir un état des lieux relatif à la progression pédagogique (arrêt de cours et session des examens du S2). Des suites de leurs interventions respectives, ils ressortent trois cas de figures :

- Les facultés sous la coupe du grand domaine des Sciences Humaines (hormis DSP) et l'IT prônent pour un arrêt de cours à la date du 04/05/2017 pour pouvoir organiser des examens à partir 07/05/2017.
- Les facultés sous la coupe du grand domaine Sciences et Techniques et STAPS prévoient une logique en fonction des niveaux (en socle commun ou en spécialité) pour étendre les examens à partir du 07/05 et 13/05 jusqu'au 20/05/2017.
- La faculté de Médecine qui, se distingue par le système classique et la spécificité de sa formation, raisonne à travers les 36 semaines (au regard des stages (considérés comme modules à part entière) et qui aura à honorer les 32

semaines pleines à la date du 11/05/2017. Les examens de la session ordinaires seront programmés à partir du 13/05/2017, alors que la session des rattrapages aura lieu au mois de septembre.

Par ailleurs M. le Recteur a insisté quant au respect des échéanciers fixés à travers le calendrier académique organisant l'année universitaire 2016-2017 et que toute session avancée sous-entend aussi un avancement dans les dates des différentes opérations inhérentes à la fin de l'année universitaire.

2- **Candidature aux Master et L3.** M. le Vice-recteur Chargé de la Pédagogie a rappelé qu'à l'instar des années écoulées l'annonce officielle aux candidatures aura lieu au début du mois de mai 2017 alors que les opérations qui s'en suivent depuis le dépôt des dossiers en passant par le classement, l'annonce préliminaires des candidats retenus, le recours, proclamation définitive des étudiants retenus et inscriptions administratives auront lieu selon le calendrier qui suit :

Action	Date
Appel à candidature Master (M1 et M2) et L3 (Passerelle D.E.U.A. /L3)	02/05/2017
Dépôt des dossiers de candidatures	du 11/06 au 22/06/ 2017
Traitement des dossiers (commission de classement et d'orientation)	du 25/06 au 29 /06/2017
Affichage des listes préliminaires (au niveau des facultés)	le 02/07/2017
Recours	du 03/07 au 06/072017
Etude des recours	le 09/07/ 2017
Affichage des listes définitives des étudiants retenus	le 10/07/2017
Inscriptions administratives	du 16/07 au 19/07/2017
Démarrage des cours	le 10 Septembre 2017

La commission de classement et d'orientation, composée respectivement des vice-doyen/adjoint directeur, chef de département, responsable du domaine, responsable de filière et responsable de spécialité doivent mener les actions inhérentes à l'opération de candidatures à terme et ce, jusqu'à la date du 09/07/2017 inclus.

3- **Formation doctorale.** Le vice-recteur chargé de la Post-Graduation a évoqué certaines questions et qui se résument dans :

- Dossiers des candidats pour soutenance de Doctorat et d'Habilitation Universitaire : erreurs relevés dans les documents établis (*PV de délibérations sans mention « pour doctorat », composante de jury « proportion locaux et étrangers », pas de PV des Conseils Scientifiques des Facultés, rapports d'expertise sans signatures...etc.* Il s'agit autant d'éléments qui inhibent la gestion de tout dossier dans les délais impartis.
- Depuis l'entame de l'année universitaire, on compte 101 décisions de soutenances ont été signées, dont 36 pour l'habilitation universitaire alors que 35 dossiers (session de janvier 2017) sont toujours dans l'expectative (étudiés durant la session de septembre 2016) !?
- Demande de prolongation pour délais de réalisation alors que le dossier du doctorant révèle un état d'avancement à 100 %. Chose qui est contradictoire en guise de suivi de près des thèses en cours de réalisation.
- Doctoriales : des doctorants en 1^{ère} année non informés : charte de thésard et carnet du doctorant non remis ! ?

- Doctorants retardataires : sur les 911 inscrits notre établissement compte 205 retardataires (soit près de 23 %). Dans ce sillage la tutelle a demandé aux établissements d'établir un état des lieux exhaustif tout causes réelles du retard enregistré.
- Nouvelles habilitations doctorales ; une pléthore d'offres ont été enregistrées et sur directive de la tutelle de les revoir à la baisse le nombre à une (01) offre par filière.

Dans ce même ordre d'idées M. le Recteur a insisté sur le fait que toute proposition reflète concrètement la stratégie de l'établissement, comme il est désormais plus qu'opportun de s'assurer des offres de masters habilitées (au niveau national) avant de les insérer sur les canevas afin d'éviter tout éventuel rejet.

4- Divers.

PROGRES/ et faisant références au courrier de la tutelle N° 22 du 05/04/2017 ayant trait à l'application permettant l'alimentation du « Référentiel » en données relatives au personnel Enseignant. A cette fin M. le Recteur a exhorté respectivement doyens/directeurs et chefs de départements d'accorder une importance particulière à cette opération afin de l'accomplir dans les délais impartis.

En remerciant l'ensemble des présents, la réunion fut levée le même jour de la même date à 16 : 05'.

Le Recteur de l'Université

Pr. Med Tahar HALILAT